

## VALIDATION DE LA FORMATION AU C.N.C Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

La formation est organisée en 4 Domaines de Formation. **Chaque domaine de formation est validé de façon indépendante sans compensation de notes avec les autres domaines de formation.** Chaque domaine de formation comporte deux ou plusieurs modules, validés indépendamment, excepté le D.F.4. **Un Domaine de Formation est donc validé lorsque tous les modules qui le composent sont validés.**

En cas de note inférieure à la moyenne, le module n'est pas validé. Le candidat passe alors une épreuve orale de rattrapage. En cas d'échec au rattrapage, le module n'est pas validé, le D.F. non plus. Le candidat aura dans ce cas la possibilité de passer l'épreuve de validation du D.F. l'année suivante, si une nouvelle session de formation est programmée.

**En cas de non validation d'un domaine de formation, les validations obtenues pour les autres domaines de formation restent acquises.**

**Le C.N.C est obtenu après validation des quatre domaines de formation.**

Les modalités de validation se définissent comme suit :

Domaine de formation	Modalités de validation		Durée de l'épreuve
<b>DF 1 : Module juridique</b>			
DF1.1 : Droits et procédures	Ecrit individuel sur table	Questionnaire à choix multiples suivie de trois questions de connaissances sur le droit.	2H
DF 1.2 : Le champ Médico-social	Ecrit individuel sur table	Questions de connaissances sur la réglementation relative au champ social et médico social.	2H
<b>DF2 : Gestion</b>			
DF2.1 : Gestion administrative et budgétaire	Ecrit individuel sur table	Etude de cas budgétaire.	2H
DF 2.2 : Gestion fiscale et patrimoniale	Ecrit individuel sur table	Questions de connaissance sur la gestion fiscale et patrimoniale./étude de cas	2H
<b>DF 3 : Protection de la personne</b>			
DF3.1 : Connaissances des publics et des pathologies liées à la dépendance	Ecrit collectif (2 ou 3) sur table	Questions de connaissances sur des notions liées à la pathologie des personnes ainsi que des questions par rapport à une situation d'une personne protégée.	2H
DF3.2 : Relation, intervention et aide à la personne	Présentation orale collective	Présentation d'un travail réalisé en groupe (2 ou 3) pendant la formation	2H

Domaine de formation	Modalités de validation		Durée de l'épreuve
<b>DF4 : Le Mandataire à la protection des majeurs</b>	Le domaine de formation 4 ne pouvant pas faire l'objet d'une dispense ou d'un allègement a une forme de validation commune pour les trois modules qui le composent.		
DF4.1: Les contours de l'intervention et ses limites DF4.2 : Les relations avec le juge DF4.3 : Déontologie et analyse de la pratique	Pour les mandataires en poste : <b>choix</b> entre <b>a) Ecrit individuel sur table</b> (fin juin) <b>ou</b> <b>b) étude de situation 10 pages</b> , réalisée individuellement (rendue début juin) + <b>Soutenance orale</b> (fin juin) La moyenne des deux notes sera prise en compte	a) Une épreuve de réflexion mobilisant les connaissances des candidats, mais aussi leurs capacités à s'inscrire dans un positionnement professionnel adapté à la fonction de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Cette épreuve se fera à partir d'un texte en prise directe avec la fonction de mandataire. ----- b) Ecrit réalisé tout au long de la formation, mobilisant les connaissances des candidats, mais aussi leurs capacités à s'inscrire dans un positionnement professionnel et prenant appui sur l'exercice professionnel.	<b>4 H</b>   ----- <b>oral 30mns</b>
	Pour les personnes en reconversion et effectuant un stage : <b>Etude de situation 10 pages</b> , (rendue début juin) <b>réalisée individuellement</b> + <b>Soutenance orale</b> (fin juin) La moyenne des deux notes sera prise en compte	Ecrit réalisé tout au long de la formation, mobilisant les connaissances des candidats, mais aussi leurs capacités à s'inscrire dans un positionnement professionnel et prenant appui sur le stage effectué.	<b>oral 30mns</b>

- Un suivi de l'assiduité des stagiaires sera effectué.